



Septembre -
Octobre

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°70



Parution début
Novembre 2019

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Alors que le pays semblait retrouver une certaine quiétude, l'attentat de la préfecture de police de Paris nous a rappelé qu'il ne fallait pas relâcher la vigilance vis à vis du terrorisme. Le décès du Président Jacques Chirac a aussi provoqué une certaine émotion. Nous n'oublierons pas son engagement vis à vis du monde rural et en particulier des agriculteurs auxquels il a toujours apporté son soutien. Malgré ces événements tristes, nous avons connu un moment fort lors de la commémoration du 75ème anniversaire de la libération de la commune avec l'épilogue des recherches du soldat mort sur le territoire de la commune le 4 septembre 44 dont une mèche de cheveux a légitimé son identification (voir l'article ci-dessous). En cette fin d'année, nous vous souhaitons un bon Noël et une joyeuse fête de la St Sylvestre et nous vous donnons rendez-vous, début 2020, pour la cérémonie des voeux.

Le Conseil Municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h
et le Vendredi de 9h à 12h

Tel : 03.21.41.92.38

Permanence des élus :

Le Maire M. MASSART:

Sur Rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint : JL.MASSART

Le lundi de 18h à 19h

Le 2^{ème} Adjoint : JM. VENANT

Le jeudi de 18h à 19h

Le 3^{ème} Adjoint : N. LEJEUNE

Le Mardi de 18h à 19h

Ouverture de l'Agence Postale à la Mairie:

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le Jeudi de 17h45 à 18h45.

Tél:03.21.41.91.80

Permanence du Syndicat des Eaux à la maison des Associations:

Lundi de 10h à 12h , mercredi et jeudi de 14h à 18h Tél:03.21.03.68.69

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les Lundis matins sauf le 11/10 et passage le mercredi 13

Ramassage des déchets recyclables :

Jeudi 14, Lundis 25 novembre, 9 et 23 décembre 2019.

Dépôt des déchets verts, encombrants ménagers et gravats :

Déchèterie de la Communauté de Communes à Marconnelle, chemin des Voyeux. Elle est ouverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.



75ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE BLANGY

Dimanche 1er septembre, après l'office religieux, un hommage particulier a été rendu au soldat britannique Stanley Sidney Bright, tué par l'ennemi, le 4 septembre 1944 à l'angle des rues d'Anvin et d'Humeroeuille. Après de nombreuses années de recherche, la mèche de cheveux prélevée après son décès a révélé l'identité de ce militaire qui a donné sa vie pour la libération de la commune. Il était donc naturel de le mettre à l'honneur à l'occasion de cet anniversaire. Associée au « Souvenir Français », l'association des anciens combattants, celle d'Histoire et Patrimoine, la municipalité et sa famille venue spécialement d'Angleterre ont dévoilé la stèle érigée en son souvenir à l'entrée de la rue d'Humeroeuille. A la salle des fêtes, Hélène Boulet a exposé les circonstances de son décès et les recherches qui ont permis de retrouver son identité. Après le vin d'honneur, la famille s'est rendue à Chelers où le soldat Brigth repose depuis la libération de notre commune.



INAUGURATION DU PORTAIL DE LA MAISON DU DOCTEUR LEMAÎTRE



Vendredi 14 septembre, la municipalité a procédé à l'inauguration du portail de la maison du docteur Lemaître. L'idée de Christian Martin qui a mis de côté avec quelques conseillers municipaux les pierres du portail lors de la démolition de la maison en 1998 est devenue une réalité. Suite à la réfection du parking, il a trouvé naturellement sa place dans le centre du village et vient enrichir le patrimoine de la commune. En présence des habitants, des présidents des associations, M. le Maire ne manqua pas de souligner le savoir-faire d'Alain Demont et l'aide de M. Martin, sans lesquels ce projet n'aurait pas pu se réaliser. Juste à côté du porche, un petit panneau permet de connaître l'histoire de la maison du docteur Lemaître et un QR Code renvoie les personnes sur le site de l'association « Histoire et Patrimoine » pour plus d'informations.

Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou 07.87.15.27.45

Infirmier(e)s :

Mme OBIN, Mme et M VERMECH
03.21.41.82.88 ou 06.45.92.06.38

Ostéopathe:

M. GUNGAH et M. DELBOSC
03.21.41.29.84 ou 06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M.MORTREUX Nicolas
03.21.03.52.76 ou 06.82.16.50.83

Pharmacie du Moulin: Mme JOLY

03.21.41.89.94

Dentiste:

M. VAIDA Ciprian
09.86.46.32.78

Sage Femme

Melle CLEMENT Amandine

07.83.17.77.22

Pour votre bien-être

Randonnée pédestre:

Tous les jeudis: Rendez-vous à 14h sur le parking de l'église.

Les Rendez-vous de novembre et décembre 2019

Dimanche 3 novembre

Loto organisé par les Eclipses

Mercredi 6 novembre:

Concert de JC GIANADDA

Du samedi 9 au lundi 11 novembre:

Exposition à la salle des fêtes: 1919-1939: L'entre deux guerres

Lundi 11 novembre:

Armistice: Cérémonie du souvenir

Samedi 16 novembre:

Repas organisé par les parents d'élèves

Dimanche 17 novembre:

Fête de la Ste Cécile

Dimanche 1er décembre:

Marché de Noël du SI

Mercredi 4 décembre:

Goûter de St Nicolas

Jeudi 5 décembre:

Cérémonie de reconnaissance de la guerre d'Algérie

Samedi 7 décembre:

Portes ouvertes de la bibliothèque

Spectacle Sillons de culture

Dimanche 8 décembre:

Concert de Noël

Mardi 31 décembre:

Réveillon organisé par le « Relais du Vieux Chêne »

Horaires des cérémonies religieuses:

Vendredi 1er novembre:

à Blangy 11h Célébration

Dimanche 3 novembre

à Incourt 11h

Dimanche 10 novembre:

à Willement 11h

Lundi 11 novembre:

à Blangy 11h Célébration

Dimanche 17 novembre:

à Blangy 11h: Ste Cécile

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 2019

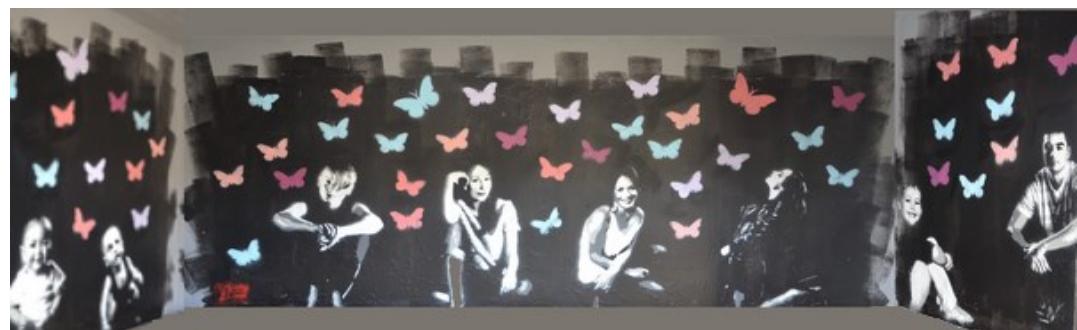
LES ARTISTES D'HIER, d'AUJOURD'HUI et de DEMAIN

En collaboration avec la municipalité, le syndicat d'initiative et l'association « Histoire et Patrimoine » ont mis en avant les artistes du village. Un hommage particulier a été rendu à Jules Marcque, ancien facteur qui a peint de nombreux tableaux sur le village et de nombreuses



scènes des moissons ainsi que le fond de scène de la salle des fêtes. Plus de 60 toiles de ce peintre ont été exposées.

On pouvait aussi reconnaître les dessins d'Henri Hérent, d'Arthur Lefebvre et la fabrication artisanale des coqs de clocher par Lucien Derollez. Tous sont malheureusement disparus mais leur œuvre perdure. La relève est assurée avec Dominique Barroo, Daciana Pszota, Christiane Demont et Philippe Lefebvre, peintres, Guy Lefebvre en art déco, Jean-Marie De Sainte-Maresville et ses girouettes et Ludovic Chatelet en street art. Ce dernier a associé les élèves du groupe scolaire à la personnalisation de l'arrêt de bus près de l'église en les initiant à la technique du po-



choir. Le résultat est remarquable. L'intérieur est comme un triptyque représentant des personnages de différentes générations illustrant la joie de vivre. Ce genre d'initiative peut déclencher des vocations. Elle a déjà séduit Alonso Duflos, 8 ans et demi, dessinateur à la craie grasse et Anaëlle Andries-Li, 8 ans, écrivaine et illustratrice qui a dévoilé son premier ouvrage « Lili a perdu ses papyrus ». Plus de 200 personnes sont venues voir l'exposition: un encouragement pour les organisateurs.

L'ASSOCIATION PDTR SENSIBLE A LA LUTTE CONTRE LE FEMINIDE



Alors que s'ouvrait le Grenelle National consacré à la lutte contre les violences conjugales, l'association PDTR animée par Johann Lemonnier a pris l'initiative de sensibiliser les habitants à cette cause en accrochant sur différents supports 100 rubans noirs matérialisant les 100 féminicides commis depuis le début de l'année. Celle-ci n'est pas passée inaperçue puisque les services de Marlène Schiappa (secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité Hommes-Femmes) sont rentrés en contact avec M. Lemonnier qui a été reçu par la sous-préfète. Lors de cette rencontre, nous ne doutons pas qu'il ait insisté sur l'application rigoureuse des lois existantes et apporté quelques idées pour la lutte contre ce phénomène de société.

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 3 octobre 2019, le conseil municipal s'est réuni en présence de Michel Massart, maire, pour débattre des points suivants:

Courrier intention projet FARDA 2020 : Pour l'année 2020, Monsieur le Maire propose de présenter le dossier concernant la rénovation et la modernisation de l'éclairage public pour l'obtention des subventions. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Dimanche 24 novembre:
à St Georges 11h: Ste Cécile

Pour les messes du mois de décembre, consultez le site internet www.parossecancheternoise.com ou le responsable de la paroisse.

Etat civil:

Naissances

Le 7 septembre 2019

Timéo BOCQUET

Mariages

Le 14 septembre 2019

Pauline ALLENO et Dimitri DUMONT

Décès

Le 3 octobre 2019

Armelle BOUTRY née FOVET

Le 17 octobre 2019

Charline BOUTTE née DELANOY

Projets et étude du CAUE : Afin d'obtenir des subventions sur différents projets, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement préconise de regrouper la réfection du pignon de la salle des fêtes, l'installation d'une aire de jeux et la modernisation des toilettes publiques. Le conseil autorise l'organisme à poursuivre ses investigations pour la réalisation de ce projet global.

Bon de naissance : Depuis de nombreuses années, la somme attribuée par la commune à l'occasion d'une naissance est de 8€. Monsieur le Maire propose de la passer à 20€. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Point Ducasse : Les retours ont été très positifs. Avec le spectacle équestre et le cochon grillé, la ducasse a connu un joli succès. Ces initiatives seront certainement reconduites l'an prochain.

Rapport cour des comptes pour la communauté de communes : Le conseil atteste avoir pris connaissance du rapport de la cour des comptes concernant la gestion de la communauté de communes.

Demande de subvention du Collège d'Auchy les Hesdin : Le collège organisera en mai 2020 un voyage en Allemagne. 5 élèves de la commune sont concernés. Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 20€ par élève soit un total de 100€. Le conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Mise en place d'un temps partiel : La demande d'un agent communal pour modifier son temps de travail à 80% oblige le conseil à modifier les caractéristiques du poste occupé. La mise en place ne pourra se faire qu' après la validation des services administratifs concernés. Le conseil vote la modification à l'unanimité.

Plan Lecture du Ministère de l'Education Nationale: Afin de renouveler les bibliothèques

scolaires rurales pour donner goût à la lecture, le ministère de l'Education propose de financer à participation égale avec la commune l'achat de nouveaux ouvrages à hauteur de 1500€. Considérant la somme un peu élevée, Monsieur le Maire propose une participation de 1000€ pour la commune sous réserve de l'acceptation de l'Education Nationale.

Mardi 15 octobre 2019

Présentation et décision concernant le projet « Eclairage public » : Le cabinet VIALE a présenté le projet de rénovation et d'amélioration de l'éclairage public de la commune. Il comporte actuellement 118 points lumineux et la consommation est en moyenne de 22420 kWh par an. Le projet prévoit le remplacement de ces 118 points par des projecteurs led, ce qui entraînerait une économie de 70% d'énergie. L'ajout de 116 autres points pour pallier les nombreux « trous noirs » compenserait le fait que l'éclairage led est moins diffus que l'éclairage classique. La consommation de l'ensemble serait d'environ 15 000 kWh par an soit une économie de près de 33%. Le montant du projet s'élève à 156 369€. La subvention de la FDE est de 110 328€. La participation de la commune serait de 46 051€ si on ne tient pas compte des subventions du conseil départemental et du FARDA. Après réflexions et débat, le conseil vote pour la réalisation de ce projet à l'unanimité.

Projet foncier-acquisition- zone AU- OAP: Suite à la réunion du 1er août, la commune, n'ayant pas le droit de préemption, abandonne le projet d'acquisition des propriétés de Mme Cresson et de M. Bailleul.

Mission auprès du syndicat des eaux : En raison de l'absence prolongée du fontainier, le syndicat des eaux des 3 cantons propose aux communes la possibilité de relever les consommations d'eau moyennant une participation de 4€ par compteur. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

Questions diverses : L'école de musique qui compte 23 élèves est un peu à l'étroit dans la petite salle à l'étage de la maison des associations. M. Le Maire propose de l'installer dans l'ancienne salle du tennis de table qui s'entraîne maintenant au groupe scolaire. **Remerciements à la GAEC Belquin** qui a remis en état le chemin des « 22 ». **Les élections municipales** auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

La Page des Echos

REPAS DU CLUB DES AÎNÉS



Dimanche 8 septembre, le club des ainés présidé par Nicole Massart organisait son repas dansant. Près de 140 personnes avaient répondu à l'invitation pour partager ce moment convivial. Au fil des années, il est devenu incontournable pour les adhérents. Après le repas préparé par le Relais du Vieux Chêne, François et son équipe ont animé cette après-midi récréative en musette.

Le prochain rendez-vous du club aura lieu le 13 décembre à l'occasion de l'assemblée générale qui permettra de préparer l'année 2020 et ses différentes activités. Mais d'ici là, tous les 15 jours, le mardi après-midi, il est possible de jouer aux cartes ou au scrabble. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à les rejoindre !

OUVERTURE DE LA CHASSE



Dimanche 15 septembre, c'est par une belle journée d'automne qu'a eu lieu l'ouverture de la chasse. La société St Hubert présidée par Alain Willemand compte cette année 31 chasseurs. Si le lièvre et le faisan sont très présents sur le territoire, il n'en est pas de même pour la perdrix qui se raréfie de plus en plus. Cela fait maintenant deux saisons qu'il n'est plus possible de la tirer. L'objectif est d'essayer de remonter les effectifs de ce gibier mais la cohabitation avec le faisan semble difficile.

La saison sera aussi animée par plusieurs battues aux sangliers si leur présence est importante et nuisible aux cultures des agriculteurs.

REPRISE DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Début septembre, les activités sportives ont repris au sein de la JSB. Les footballeurs ont rechaussé les crampons. 3 équipes ont été engagées pour la saison 2019-2020: une en séniors dans le championnat de district niveau D5, une en U17 (17 ans) et une en U11(11 ans).



Soit un effectif d'une cinquantaine de joueurs. Si pour le président, Frédéric Pruvost, l'objectif est le maintien dans toutes les catégories, il compte sur l'investissement de chacun pour effectuer une saison régulière et faciliter le rôle des dirigeants. Après l'élimination de la Coupe de France par Hesdin (photo ci-dessus), les autres coupes permettront peut-être de créer l'exploit.

Côté tennis de table, l'effectif est de 18 joueurs. Le club a engagé deux équipes seniors dans les championnats de 1ère et 3ème divisions UFOLEP. La section accueille aussi une école de formation pour les jeunes de 7 à 10 ans. Son effectif est actuellement de 7 joueurs et les séances d'entraînement encadrées par Florian Morgant, ont lieu le mercredi de 17h à 18h. Afin d'évoluer dans des conditions de compétition, la salle de la maison des associations étant devenue trop petite, les joueurs pratiquent les entraînements à la salle des fêtes et les compétitions dans le hall du groupe scolaire. Cette solution fait le bonheur des pongistes du président Jean-Michel Leroy. Nous souhaitons une très bonne saison à ces deux sections de la JSB.



CONCERT D'AUTOMNE



dirigée par Jérôme Jossien. Les trente choristes répartis en 4 pupitres ont interprété plusieurs chansons françaises comme « Ma France » de Jean Ferrat ou « Quand on a que l'amour » de Jacques Brel. Les mélomanes furent comblés lorsque la chorale et l'harmonie se sont réunies pour les morceaux d'ensemble: « On écrit sur les murs » et « l'Hymne à l'amour ». Un concert de qualité très apprécié par les spectateurs présents.

Samedi 19 octobre, l'harmonie proposait son concert d'automne. En 1ère partie, dirigée par Jacques-René Duplouy, elle interpréta une dizaine de chansons américaines présentées par Florence Morgant. Pour agrémenter cette soirée, le président Hubert Louchet avait fait appel à la chorale « Chœurs en fête » de Pernes